

FICHE DE POSTE

Poste	Directeur provincial
Rattachement hiérarchique	Direction Régionale
Mission	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter le Département au niveau provincial ; • Assurer les attributions et les activités du HCP au niveau de la province.
Domaine de Compétence	Production statistique et des comptes nationaux.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer l'exécution des directives du Haut Commissaire au Plan au niveau de la province;
- Assurer le fonctionnement (pilotage, animation et coordination des activités) de la Direction provinciale;
- Assurer les relations avec les acteurs locaux et provinciaux ;
- Répondre aux besoins des acteurs locaux et provinciaux en matière statistique, planification et information économique et sociale ;
- Elaborer des plans d'action de la Direction provinciale et les rapports d'activités ;
- Initier et encadrer les études d'ordre économique, social et démographique, en vue de promouvoir le développement provincial et local ;
- Proposer et exécuter le budget de la Direction provinciale;
- Contribuer à l'évaluation de la gestion de la direction provinciale.

COMPETENCES REQUISES

Type	Contenu
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Statistique ; ⇒ Economie; ⇒ Macro- économie ; ⇒ Management public ; ⇒ Législation et réglementation administratives ; ⇒ Comptabilité nationale ; ⇒ Analyse statistique ; ⇒ Economie nationale ; ⇒ Evolution des secteurs de l'économie nationale ; ⇒ Organisation, missions et culture du Département.

<p>Savoir- faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Utiliser l’outil informatique (gestion de base de données, tableur, logiciel particulier, Internet) ; ⇒ Concevoir et analyser des tableaux de bord ; ⇒ Animer une réunion ; ⇒ Conduire une négociation ; ⇒ Maîtriser les procédures de gestion ; ⇒ Coordonner et superviser les activités des collaborateurs ; ⇒ Organiser et planifier les activités de la Direction Régionale ; ⇒ Diagnostiquer l'environnement général relatif à la mission de la Direction Régionale ; ⇒ Rédiger des notes, des rapports et des correspondances.
<p>Savoir-être</p>	<p>⇒ Homme de terrain, le Directeur provincial doit faire preuve d’esprit d’initiative et d’une capacité de prise de décision et d’adaptation aux changements. La nature de l’emploi et la diversité des interlocuteurs impliquent un sens développé des relations humaines et des aptitudes de communication et de négociation.</p>